

Le député, maintenant ministre d'État chargé des Céréales, avait déclaré sur un ton révolté: «Je ne vois pas pourquoi le gouvernement ne devrait pas se montrer confiant dans l'agriculture canadienne. Il aurait pu dire: «Nous allons garantir les mêmes prix que l'année dernière.»»

Quelle était donc cette baisse qui avait tant ulcéré le député? Je le cite encore: «Nous voyons que le prix du grain est nettement en baisse. . . 5 ou 6 p. 100 de moins. C'est une différence importante.»

Pourtant, hier, le même député a annoncé que les paiements initiaux pour le grain diminueraient de 18 p. 100 dans le cas du blé de printemps, de 16 p. 100 dans le cas du blé dur et de 26 p. 100 dans le cas de l'orge de brasserie. Il s'agit de diminutions d'environ 25 \$ la tonne par rapport à l'an dernier et de 35 \$ la tonne par rapport à 1984, ce qui sera catastrophique pour les céréaliculteurs canadiens.

Les mesures prises par le gouvernement détruisent l'agriculture canadienne. Le gouvernement sonne le glas des exploitations agricoles familiales.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le gouvernement a annoncé hier que le prix initial du blé passerait à 135 \$ la tonne cette année, soit une baisse de 30 \$. En dollars réels, c'est l'un des prix les plus faibles de toute notre histoire, presque l'équivalent du cours du blé dans les années 30.

Lundi dernier, le ministre de l'Agriculture a fixé à près de 15 p. 100 par année le taux d'intérêt des prêts de la Société du crédit agricole. Comment le gouvernement du Canada peut-il croire que les agriculteurs canadiens réussiront à soutenir la concurrence des agriculteurs américains qui recevront presque 50 p. 100 de plus pour leur blé cette année, sans compter que ce prix leur est garanti au moment des semailles.

Ce gouvernement conservateur, quant à lui, ne garantit rien du tout à nos agriculteurs, à part l'accumulation de dettes et des taux d'intérêt élevés. C'est pratiquement un crime de porter à 15 p. 100 le taux des prêts de la Société du crédit agricole tout en abaissant le prix du blé d'environ 20 p. 100.

Je demande au gouvernement d'abaisser les taux d'intérêt élevés sur les hypothèques consenties par la Société du crédit agricole.

Questions orales

LES IMPÔTS DES SOCIÉTÉS

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, les candidats au titre de société parasite de la semaine n'ont pas payé d'impôt fédéral sur le revenu en 1988.

Le premier candidat est Algoma Steel qui a fait 80 millions de dollars de bénéfices libres d'impôt.

Edper Enterprises, dont les bénéfices s'élèvent à 52 millions de dollars, est le deuxième candidat.

Le troisième candidat est Hemlo Gold Mines.

Passez-moi l'enveloppe, s'il vous plaît:

Le gagnant est Hemlo Gold Mines, qui a vraiment remporté le gros lot en 1988, en obtenant un crédit d'impôt de 2,7 millions de dollars sur des bénéfices de 43 millions de dollars. Cette action d'éclat vaut à Hemlo Gold Mines le titre de société parasite de la semaine.

* * *

LE PROJET DE LOI C-21

M. Geoff Scott (Hamilton—Wentworth): Monsieur le Président, les programmes de formation et d'ajustement ont constitué une partie importante des promesses que le gouvernement a faites aux Canadiens pendant les dernières élections fédérales. Il les a proposés dans le cadre de la Stratégie de mise en valeur de la population active et du projet de loi C-21. La Chambre les a approuvés depuis le 6 novembre de l'année dernière.

Les travailleurs canadiens ont besoin de cette aide. Ils y comptent et ils l'attendent.

Davantage de crédits pour la formation au niveau de l'apprentissage, pour le programme d'alternance travail-études, pour les travailleurs âgés et pour bien d'autres programmes encore—800 millions de dollars en tout sont prêts à répondre aux besoins des travailleurs d'un bout à l'autre du pays.

J'exhorte tous les députés, en particulier ceux d'en face, à faire tout leur possible pour persuader le Sénat de revenir à la raison et d'adopter le projet de loi C-21.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, c'est au solliciteur général que je m'adresse.